RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01135
Numéro SIREN : 443 796 586
Nom ou dénomination : ABIOTECH MTS

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt 3268

TELEDEC.fr
Partenaire EDI agréé par l'Etat

COPIE CERTIFIE CONFORME

ABIOTECH MTS

Liasse fiscale 2019

Exercice comptable du 01/01/2019 au 31/12/2019

Document reçu par les services fiscaux le 11/04/2020 à 17:35

COPIE CERTIFIC CONFORME

ceria

N° 11084*

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2065 SD
2019
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION
par TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ou période	[illegible]	clos le	31/12/2019
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			

Régime [illegible]

Régime réel normal

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	
ABIOTECH MTS - SIREN : 443796586	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE **** **** SUR TELEDEC.FR ****
Adresse du siège social:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
2090 ROUTE DES MILLES 13510 EGUILLES	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées: BATIMENT

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % | Bénéfice imposable à 28% | Déficit

Bénéfice imposable à 15 % | 9 949 | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A | Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité | Zone de restructuration de la défense | Zone de développement prioritaire

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* | Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A | Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? | Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptable, conseil ou CGA :

Visa : CGA | Viseur conventionné :

Identité du déclarant:

Date: 11/04/2020 Lieu: EGUILLES

Civilité du déclarant : M

Nom du déclarant : RICHARD

Qualité du déclarant : GERANT

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2020
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI):
* SARL, tous les associés;
* SCA, associés gérants;
*SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

1	2	3	Montant des sommes versées: 4	5	6	7	8
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement: Indemnités forfaitaires	Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les: Indemnités forfaitaires	Remboursements
RICHARD GERANT 24 RUE DU LAVOIR 13240 ROGNAC	500	2019	16 400				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

cerfa N° 15948 * 02
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2020
Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABIOTECH MTS - SIREN : 443796586 — Néant ☐*

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2019 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014	230	016 230	0
	Immobilisations corporelles*		028	54 827	030 45 403	9 424
	Immobilisations financières* (1)		040	916	042	916
		Total I (5)	044	55 973	048 45 633	10 340
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	3 788	052	3 788
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	25 024	070	25 024
		Autres* (3)	072	851	074	851
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	88 331	086	88 331
	Charges constatées d'avance*		092		094	
		Total II	096	117 994	098	117 994
		Total général (I + II)	110	173 967	112 45 633	128 334

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	7 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	750
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	6 611
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	8 082
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	22 943
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	2 000
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	51 937
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169)	172	51 454
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	105 391
	Total général (I + II + III)	180	128 334

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 5 958
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2020
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABIOTECH MTS - SIREN : 443796586 — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2019

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	451 041
		Services *		217	218	
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222	-26 180
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	424 861
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	246 643
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	-1 567
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier :			242	141 492
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	244	1 286
	Rémunérations du personnel *				250	16 400
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	2 355
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	21 723
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
			Total des charges d'exploitation (II)		264	428 332
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	-3 471
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)	294	1 997
Produits exceptionnels (IV)						290	15 417
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	375
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	1 492
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	8 082
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	8 082	314	

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

BROCHURE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2019

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

BROCHURE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 30 juin 2019

SOMMAIRE

- Rapport de gestion de la Gérance,
- Feuille de présence à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2019
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2019
- Résolution d'affection du résultat,
- Comptes annuels .

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame , Monsieur ,

Conformément aux dispositions légales , nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice sous revue et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice .

I – COMPTE RENDU D'ACTIVITE

COMPTE DE RESULTAT

- CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 209 479 euros.

- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits : néant

- CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à 194 741 euros .

- RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation , est bénéficiaire de 30 118 euros .

- RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice , est bénéficiaire de 28 410 euros .

BILAN

- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société au 31/12/2018 , avant affection du résultat de l'exercice s'élèvent à 14 861 euros .

II – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Compte tenu de la conjoncture , nous estimons que les résultats de l'année en cours devraient être stable, avec une légère hausse du chiffre d'affaires..

III – AUTRES INFORMATIONS

Au cours de l'exercice nous n'avons pas pris de participation et nous n'avons pas été informés d'une prise de participation au capital de notre société .

Conformément aux dispositions légales , nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas en charges de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 et 223 quater du C.G.I.)

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels que nous vous présentons et de bien vouloir donner à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice sous-revue .

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 28 410 euros au poste de Report à nouveau pour 24 404 euros et au poste de Autres réserves pour 4 006 euros.

Concernant les opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 , nous vous demandons de bien vouloir approuver les dites opérations telles qu'elles vous sont présentées dans le rapport spécial de la Gérance ;

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser et nous vous remercions de bien vouloir vous prononcer sur les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés .

La Gérance

Marc RICHARD

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

L'an deux mille dix neuf et le 30 juin à onze heures , les associés de la EURL ABIOTECH-MTS se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social , sur la convocation qui leur en a été faite par la gérance , dans les formes statutaires , en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

. rapport de la gérance et approbation , s'il y a lieu , du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2018 ,

. affectation des résultats du dit exercice ,

. quitus à la Gérance ,

. approbation s'il y a lieu, des opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ,

. pouvoirs à donner ,

. questions diverses .

L'assemblée réunissant plus de la moitié du capital social , le quorum prévu par la loi est atteint .

Monsieur Marc RICHARD , prend la présidence de l'Assemblée . Il dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'avis de convocation,
- la feuille de présence de la présente assemblée ainsi que celle relative à l'approbation des comptes de l'année précédente ,
- l'inventaire à la clôture de l'exercice ,
- le bilan , le compte de résultat et l'annexe de l'exercice ,
- les rapports de la gérance ,
- le texte de résolutions proposées à l'assemblée ,
- les autres documents d'information des associés prévus par la loi
- un exemplaire des statuts sociaux .

Il déclare que tous les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition et communiqués aux associés dans les conditions et délais légaux , ce dont il lui est donné acte .

Puis il est donné lecture des rapports de la gérance .

PREMIERE RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés , réunie pour l'examen et l'approbation du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018
, après avoir entendu la lecture des rapports de la Gérance, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, faisant ressortir un bénéfice de 28 410 euros.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité .

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 28 410 euros au poste de Report à nouveau pour 24 404 euros et au poste de Autres réserves pour 4 006 euros.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés donne à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'un original , d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires .

Cette résolution , mise aux vois , est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole , la séance est levée à douze heures .

De tout ce que dessus , il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

I – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 30 juin 2019

.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 28410 euros au poste de Report à nouveau pour 24 404 euros et au poste de Autres réserves pour 4006 euros

.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

La Gérance

Marc Richard

TELEDEC.fr
Partenaire EDI agréé par l'Etat

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : ABIOTECH MTS

SIREN : 443796586

Attestation produite le 11/04/2020

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN